Communiqué de presse
Paris, 13 novembre 2023

RECHERCHE | SOBRIETE MATERIELLE | PRÉCARITÉ | JUSTICE SOCIALE

L'Agence du Don en Nature s'associe à l'Université Paris Dauphine-PSL et l'ADEME pour lancer une initiative de recherche sur la « Sobriété matérielle & justice sociale »

L'Agence du Don en Nature, association de lutte contre la précarité matérielle, l'ADEME, Agence de transition écologique, l'Université Paris Dauphine-PSL et sa fondation lancent ensemble ce 15 novembre une initiative de recherche intitulée « Sobriété matérielle & justice sociale », dirigée par la Professeure Valérie Guillard du Laboratoire de Recherche *Dauphine Recherches en Management* et composée d'une équipe pluridisciplinaire. L'objectif est triple à la fois théorique et terrain : produire de la connaissance et des outils pratiques autour des concepts et des enjeux aux questions de sobriété matérielle, sobriété « subie », sobriété « choisie », précarité et justice sociale, s'inscrire dans les débats publics et vulgariser la connaissance auprès de différents publics.

Cette initiative de recherche est partie du questionnement commun sur l'avenir du don d'objets solidaires dans un contexte de lutte contre le gaspillage et de sobriété matérielle.

Prévue pour une durée de 24 mois, l'initiative de recherche va permettre de mener des actions de formations et de recherches auprès des étudiants et doctorants avec des projets et immersions sur le terrain dans une dimension interdisciplinaire, de sensibiliser les acteurs de la solidarité aux enjeux posés par la transition écologique avec notamment des programmes de formation et des ateliers de transmission de bonnes pratiques, d'organiser des colloques thématiques, de réaliser des études et des publications et de formuler des préconisations et recommandations à destination des pouvoirs publics locaux, nationaux et européens.

Un projet scientifique en 4 axes

1. Le constat : où en sommes-nous sur la sobriété matérielle ?
2. Mieux appréhender la consommation sobre : approche par les valeurs des individus
3. La solidarité pour et par la sobriété matérielle
4. Rôle et responsabilité des organismes de don pour une consommation sobre

Cette initiative sur le sujet de la justice sociale par le prisme de la sobriété matérielle est lancée ce mercredi 15 novembre dans les murs de l'Université Paris Dauphine-PSL. La conférence inaugurale sera présentée par **Romain Canler**, Directeur général de l'Agence du Don en Nature, **Valérie Guillard**, Professeure à l'Université Paris Dauphine-PSL et **2 étudiantes de Paris Dauphine-PSL en master 2 International Affairs and Development**.

« Depuis bientôt dix ans, nous avons des liens avec l'Université Paris Dauphine-PSL autour de projets pédagogiques et de prises de parole communes sur la question du gaspillage et de la sobriété. Liens qui se sont renforcés avec la problématique du rapport aux objets matériels, à travers les notions de don, gaspillage et solidarité. Notre objectif aujourd'hui, à travers cette initiative de recherche, est de

montrer l'importance de la collaboration et de la cohésion pour une transition juste et inclusive. En cela, les associations jouent un rôle de premier plan. Elles ont tout d'abord pour rôle de répondre à l'urgence d'un besoin d'aide matérielle de leurs bénéficiaires et en cela ne véhiculent pas de prime abord des comportements sobres. Il s'agit alors de mener des actions de sensibilisation et d'accompagnement des publics précaires pour les amener à devenir des acteurs de la transition écologiques à travers des ateliers, des réseaux d'entraide, de formation, etc. A plus long terme, celle-ci permettra le lancement officiel d'un observatoire sur la sobriété matérielle et la justice sociale. » indique **Romain Canler**, **directeur général de l'Agence du Don en Nature**

« *La méthodologie scientifique de notre initiative de recherche 'Sobriété matérielle & justice sociale' se base sur une recherche centrée sur le terrain avec une approche interdisciplinaire – sociologie, psychologie, sciences du comportement, économie, histoire, etc. -. Nous allons ainsi nous attacher à répondre à des problématiques telles que : 'Quelles valeurs animent quelle population au regard de la consommation d'objets et des enjeux de transition écologique ?' ou encore 'Quels rôles et responsabilités des organismes de don pour une consommation matérielle sobre ?' Nous assurerons la production d'outils pédagogiques à destination des associations partenaires ou non de l'Agence du Don en Nature afin de les sensibiliser et nous alerterons les pouvoirs publics en formulant des recommandations et préconisations.* » explique **Valérie Guillard**, **Professeure à l'Université Paris Dauphine - PSL**.

CONFERENCE INAUGURALE
Dans le cadre de *Dauphine Durable*
15 novembre 2023

17h45 - 18h00
Ouverture des portes / Verre d'accueil

18h00 - 18h25
Introduction par **Romain Canler**, Directeur général de l'**Agence du Don en Nature**
Présentation de la Fondation Dauphine : **Pauline Leroux-Colin**, Directrice de la stratégie de la **Fondation Dauphine**
Présentation de l'initiative de recherche : **Valérie Guillard**, Professeure de **l'Université Paris Dauphine - PSL**

18h25 - 18h40
Regard croisé : **Marianne Bloquel, Cheffe de projets de l'ADEME** et de **Romain Canler, Directeur Général de l'Agence du Don en Nature**

18h40-18h55 :
Présentation des travaux de recherche de deux étudiantes en Master 2 International Affairs and Development de l'Université Paris-Dauphine - PSL : **Kate Mungroo et Zoé Paulin.**

18h55 – 19h00
Présentation de *Dauphine Durable* : **Arnaud Mias, Vice-Président Responsabilité sociale de l'Université Paris-Dauphine - PSL**

19h00 - 19h20
Conclusion par **Romain Canler, Directeur général de l'Agence du Don en Nature**
Questions / Réponses

Si vous souhaitez être présent, merci de vous accréditer auprès du service de presse

A propos de L'Agence du Don en Nature

Depuis 2008, L'Agence du Don en Nature lutte contre la précarité matérielle par la collecte de produits neufs non-alimentaires auprès d'entreprises et leur redistribution à des associations œuvrant auprès de populations en situation de précarité (épiceries sociales et solidaires, établissements de la protection de l'enfance, centres d'hébergement, accueils de jour, etc.).

En 2022, 9 millions de produits (hygiène, puériculture, entretien, vêtements, fournitures, jouets, articles d'équipement de la maison, etc.) ont été distribués à plus de 1 600 associations partout en France. https://www.adnfrance.org/

À propos de l'Université Paris Dauphine-PSL

L'Université Paris Dauphine-PSL, est l'institution d'enseignement supérieur de référence dans le domaine des sciences des organisations et de la décision.

A la fois université et grande école, elle développe un modèle innovant pour :

- La qualité et la sélectivité de ses formations pluridisciplinaires en licence, master et doctorat, avec 9 400 étudiants, 3800 cadres en formation continue et 305 doctorants ;
- La recherche de pointe menée dans ses six laboratoires (CR2D - Droit, DRM - Gestion, LAMSADE - Informatique, CEREMADE - Mathématiques appliquées, LEDa - Economie, IRISSO - Sciences sociales), dont 5 sont associés au CNRS ;
- Ses relations étroites avec le monde socioéconomique et un puissant réseau de 100 000 alumni à travers le monde ;
- Son engagement responsable notamment à travers son grand programme Dauphine Durable

Contacts médias

Agence ComCorp
adn@comcorp.fr

Léa Goujon
lgoujon@comcorp.fr
06 61 29 37 60

Ingrid Brégeon-Fall
ibregeonfall@comcorp.fr
06 33 58 54 94